

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 4 juillet 2016 à 19 h 30  
55, avenue Dupras**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement  
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville  
Mme Monique Vallée, conseillère de ville  
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement  
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement  
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement  
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Marc Morin, directeur d'arrondissement  
Mme Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement  
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

---

**10 - Ouverture de la séance**

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

---

**CA16 20 0356**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

- 10.04.1 Condoléances – décès de Mme Yolande Lapierre
- 10.06.1 Félicitations – lauréats catégorie groupe communautaire
- 10.06.2 Félicitations – lauréat catégorie restaurateur
- 10.06.3 Remerciements – comité organisateur du festival de la S.O.U.PE.

et en retirant le point :

40.32 (PIIA – 7<sup>e</sup> Avenue)

Adoptée à l'unanimité.

---

**CA16 20 0357****Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<b>Questions posées par</b>	<b>Sujet de l'intervention</b>	<b>Suivi</b>
Mme Diane Stacey	Stationnement sur Croissant de la Louisiane	
Mme Lorraine Bleau	Vignettes sur la 65 <sup>e</sup> Avenue (dépôt de pétition)	
M. Yves Daoust	Circulation rue Bélanger Écriteau « Hôtel de ville » sur la bâtisse Résultats du sondage	
M. Steven Laperrière	Gare Lachine temporaire Circulation rue Chatelle	
Mme Sonja Susnjar	Développement immobilier- taxes et permis Analyse du sondage	

10.03

**CA16 20 0358****Condoléances - décès de M. Roger Laverdière**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Roger Laverdière, survenu le 16 juin 2016.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

**CA16 20 0359****Condoléances - décès de Mme Yolande Lapierre**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de Mme Yolande Lapierre, mère de Mme Christine Clark, agente de communications sociales à la Direction des relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.10

---

**CA16 20 0360**

**Félicitations à Mme Helena Mitchell - 100e anniversaire de naissance**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à madame Helena Mitchell, qui a célébré son centième anniversaire de naissance le 10 juin 2016.

Avoir cent ans est un événement très spécial, une date historique qui mérite d'être soulignée, bien peu de gens peuvent se vanter d'avoir vécu un siècle, d'avoir pu assister à tant de changements et, dans sa vie, d'avoir accompli autant.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

---

**CA16 20 0361**

**Félicitations à M. Édouard Viau - médaille de l'Ordre de la Croix-Rouge**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à monsieur Édouard Viau, qui a reçu la Médaille de l'Ordre de la Croix-Rouge lors du congrès annuel de l'organisme à Victoriaville au début de juin 2016.

Cette distinction honorifique souligne sa contribution à la Croix-Rouge depuis 17 ans ainsi que son engagement et sa détermination au sein de la communauté.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

---

**CA16 20 0362**

**Félicitations aux gagnants de la catégorie groupe communautaire - festival de la S.O.U.P.E.**

Attendu qu'à l'occasion de la deuxième édition du festival de la S.O.U.P.E. de LaSalle, les citoyens étaient conviés à déguster plus d'une vingtaine de soupes et à voter pour leur soupe favorite dans deux catégories, groupe communautaire et restaurateur.

Attendu qu'une trentaine de groupes ont participé à la deuxième édition du festival en offrant gratuitement leur soupe à plus de 2000 festivaliers laSallois.

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que les membres du conseil offrent leurs plus sincères félicitations aux gagnants de la catégorie groupe communautaire :

La louche d'or a été décernée à la Table de Développement Social et Nutri-Centre

La louche d'argent a été décernée à l'Association Messinese di Montreal

La louche de bronze a été décernée à Destination Travail Sud-Ouest de Montréal

Adoptée à l'unanimité.

10.11

---

#### **CA16 20 0363**

#### **Félicitations au restaurant Byla-Byla - louche d'or catégorie restaurateur au festival de la S.O.U.P.E.**

Attendu qu'à l'occasion de la deuxième édition du festival de la S.O.U.P.E. de LaSalle, les citoyens étaient conviés à déguster plus d'une vingtaine de soupes et à voter pour leur soupe favorite dans deux catégories, groupe communautaire et restaurateur.

Attendu qu'une trentaine de groupes ont participé à la deuxième édition du festival en offrant gratuitement leur soupe à plus de 2000 festivaliers laSallois.

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que les membres du conseil offrent leurs plus sincères félicitations au restaurant Byla-Byla, lauréat de la louche d'or du festival de la S.O.U.P.E., catégorie restaurateur.

Adoptée à l'unanimité.

10.12

---

#### **CA16 20 0364**

#### **Remerciements au comité organisateur de la 2e édition du festival de la S.O.U.P.E.**

Attendu que la deuxième édition du festival de la S.O.U.P.E. a rassemblé plus de 2000 LaSallois venus déguster gratuitement plus d'une vingtaine de soupes différentes dans une ambiance festive, au parc des Rapides à l'occasion de la fête du Canada.

Attendu que le comité organisateur a réussi à mobiliser une trentaine de groupes à participer à ce merveilleux projet culinaire et culturel;

Attendu que la planification et la réalisation de cet événement offert aux citoyens de LaSalle ont demandé la participation active des membres du comité organisateur;

Attendu que ce festival s'est déroulé avec succès;

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Que les membres du conseil offrent leurs plus sincères remerciements au comité organisateur de la deuxième édition du festival de la S.O.U.P.E. pour avoir investi temps et énergie à offrir aux LaSallois une expérience extraordinaire couronnée de succès.

Adoptée à l'unanimité.

10.13

---

#### **CA16 20 0365**

#### **Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 6 juin 2016**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

---

#### **CA16 20 0366**

#### **Compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 8 juin 2016**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 8 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité.

10.08 1162363076

---

#### **CA16 20 0367**

#### **Appui à la création du projet Toponym'Elles**

Considérant que la toponymie montréalaise est constituée d'à peine 6 % de désignations féminines;

Considérant que les femmes constituent 52 % de la population montréalaise et que leur apport à la collectivité devrait être davantage connu par le grand public;

Considérant que la Ville de Montréal s'apprête à célébrer le 375<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation par Jeanne Mance et Paul de Chomedey, soulignant par le fait même son histoire, son patrimoine et l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui ont contribué à l'édification de la métropole;

Considérant l'outil pédagogique que constitue la toponymie dans une société qui doit continuer à refléter les valeurs montréalaises de justice, d'égalité et d'ouverture;

Considérant l'engouement suscité par Toponym'Elles, annoncé par la Ville de Montréal dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la femme 2016 et visant à augmenter la présence des femmes dans la toponymie montréalaise;

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Que l'arrondissement de LaSalle s'engage à augmenter le nombre de désignations féminines en tirant profit des possibilités toponymiques que représentent de futurs parcs ou rues et poursuive les démarches entamées pour souligner l'apport de Marie-Claire Kirkland à la cause des Québécoises en donnant son nom à une partie de son parc riverain qui comprend sa nouvelle promenade de berges et en concluant le dossier de désignation, dans un nouvel ensemble résidentiel, de la rue Jacqueline-Sicotte et du parc Leta-Graydon, deux fondatrices de la société historique Cavelier-de-LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

---

**CA16 20 0368**

**Mandat à CIMA+ S.E.N.C. - demande d'autorisation pour une passerelle à la Baie de Quenneville**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De mandater la firme CIMA+ S.E.N.C. pour transmettre, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), au nom de la Ville de Montréal, arrondissement de LaSalle, la demande d'autorisation requise dans le cadre des travaux de l'ajout d'une passerelle à la Baie de Quenneville et confirmer l'engagement de transmettre au MDDELCC, lorsque les travaux seront achevés, une attestation quant à leur conformité avec l'autorisation accordée, le tout en vertu des points 2.2, 2.3 et B12 du formulaire de demande d'autorisation du MDDELCC.

Adoptée à l'unanimité.

12.01 1166152043

---

**CA16 20 0369****Contrat à Sintra (région Montérégie/Rive Sud) - resurfaçage sur le boulevard Champlain**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 2 063 590,77 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour des travaux de resurfaçage sur le boulevard Champlain, entre Bishop-Power et Gagné dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à SINTRA (région Montérégie/Rive Sud), le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 949 610,26 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 422256.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1166152036

---

**CA16 20 0370****Contrat à Sintra (région Montérégie/Rive-Sud) - resurfaçage sur la rue Gagné**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 3 143 401,24 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour des travaux de resurfaçage sur la rue Gagné entre le boulevard Champlain et le boulevard LaSalle dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à SINTRA (région Montérégie/Rive Sud), le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 935 620,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 421979.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1166152037

---

**CA16 20 0371****Contrat aux Services EXP Inc. - surveillance et contrôle du resurfaçage sur le boulevard Champlain**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'autoriser une dépense approximative de 194 359,49 \$, taxes incluses, pour des services professionnels incluant la surveillance et le contrôle administratif des travaux de resurfaçage sur le boulevard Champlain entre Bishop-Power et Gagné dans l'arrondissement de LaSalle comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Les Services EXP Inc. le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 194 359,49 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1166152038

---

**CA16 20 0372**

**Contrat aux Services EXP Inc. - surveillance et contrôle du resurfaçage sur la rue Gagné**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense approximative de 166 868,97 \$, taxes incluses, pour des services professionnels incluant la surveillance et le contrôle administratif des travaux de resurfaçage sur la rue Gagné entre le boulevard Champlain et le boulevard LaSalle dans l'arrondissement de LaSalle comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Les Services EXP Inc. le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 166 868,97 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1166152039

---

**CA16 20 0373**

**Contrat à Charex - chaussée/trottoirs/arbres/éclairage/feux de circulation sur l'avenue Dollard**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 6 937 351,16 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour des travaux de réfection de chaussée, des trottoirs, de plantation d'arbres, d'éclairage de rue et des feux de circulation sur l'avenue Dollard entre Gloria et Jean-Brillon dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Charex inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 660 830,41 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 421972.



D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1166152040

---

**CA16 20 0374**

**Contrat aux Entreprises de Construction Ventec - plantation de végétaux sur les rues Clément et des Oblats**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 273 408,25 \$, taxes incluses, pour des travaux de plantation de végétaux sur les rues Cléments et des Oblats dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Les Entreprises Ventec inc. le contrat AP 16-1640 à cette fin (soumission 439762), au prix de sa soumission, soit au prix total de 273 408,25 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1166152042

---

**CA16 20 0375**

**Contrat à Équipements Récréatifs Jambette - fourniture et installation de jeux au parc Marroni**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 124 096,90 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour la fourniture et l'installation d'appareils de jeux au parc Marroni dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Équipements Récréatifs Jambette inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 114 694,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 421992.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1166152041

---

**CA16 20 0376**

**Contrat à Umanium - élaboration du concept interprétation/exposition/animation du moulin Fleming**

Avant le début des délibérations, madame la conseillère Josée Troilo déclare qu'elle n'a aucun intérêt dans ce dossier, mais pour fins de transparence elle s'abstiendra de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question.

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 45 760 \$, taxes incluses, pour des services professionnels pour l'élaboration du concept d'interprétation, d'exposition et d'animation du moulin Fleming de l'arrondissement de LaSalle comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Umanium le contrat de services professionnels à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 45 760 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres sur invitation portant le no 438796.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à la majorité.

20.08 1166818071

---

**CA16 20 0377**

**Contrat à Climatisation Morrison - unité de déshumidification et chauffage d'eau au complexe aquatique Michel-Leduc**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 175 822,07 \$, taxes incluses, pour des travaux d'installation d'unité temporaire de déshumidification et de chauffage d'eau des bassins du complexe aquatique Michel-Leduc (Aquadôme) dans l'arrondissement de LaSalle comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Climatisation Morrison Inc le contrat BAT.16-305 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 175 822,07 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1160269006

---

**CA16 20 0378****Contrat à Climatisation Morrison - système de dépoussiérage aux ateliers André-Traversy**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 188 918,30 \$, taxes incluses, pour le remplacement du système de dépoussiérage de l'atelier de menuiserie aux ateliers André-Traversy de l'arrondissement de LaSalle comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Climatisation Morrison Inc le contrat BAT.16-307 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 188 918,30 \$, taxes incluse, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1160269007

---

**CA16 20 0379****Contrat à Formadrain - réhabilitation par gainage des branchements d'égout**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 34 204,49 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation par gainage des branchements d'égout côté public dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Formadrain inc. le contrat RG 16-1673, à cette fin, (soumission 441433), au prix de sa soumission, soit au prix total de 34 204,49 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1166152046

---

**CA16 20 0380****Augmentation du contrat accordé à AECOM Consultants - services professionnels pour l'avenue Dollard**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'augmenter le contrat accordé à AECOM Consultants inc. pour des services professionnels pour la réalisation d'études urbanistiques, sur l'utilisation de l'emprise publique ainsi que des travaux d'ingénierie nécessaires à la préparation des plans et devis, des documents d'appel d'offres et la surveillance des travaux de réfection de chaussée, des trottoirs, de la plantation d'arbres, de l'éclairage de rue et des feux de circulation sur l'avenue Dollard entre Gloria et De La Vérendrye dans l'arrondissement de LaSalle, d'un montant de 266 809,84 \$ (taxes incluses), majorant ainsi le montant total du contrat de 371 403,74 \$, taxes incluses, à 638 213,58 \$, contingences et taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1166152044

---

**CA16 20 0381**

**Convention et aide financière au centre culturel et communautaire Henri-Lemieux**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accorder une aide financière de 40 000 \$ non récurrente en deux versements égaux au Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux (CCCHL) pour la reconduction de son programme « Favorisons nos échanges avec les communautés ethnoculturelles LaSalloises » destiné aux communautés ethnoculturelles de LaSalle.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer une convention à cette fin.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1166818058

---

**CA16 20 0382**

**Contribution financière à l'Association musicale de LaSalle - programme souvenir**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner la décision d'accorder une contribution financière de 300 \$ à l'Association musicale de LaSalle inc. pour la réalisation du programme souvenir du concert d'été annuel qui a eu lieu le 11 juin 2016 au Théâtre du Grand Sault.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1166818056

**CA16 20 0383****Contribution financière au Club d'âge d'or Ste-Catherine-Labouré - programme d'activités 2016-2017**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 100 \$ au Club d'âge d'or Ste-Catherine Labouré pour la réalisation du programme annuel d'activités 2016-2017.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.15 1166818063

---

**CA16 20 0384****Contribution financière à la Société historique Cavalier-de-LaSalle - rédaction de «l'Histoire des îles des rapides de Lachine»**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 3 000 \$ à la Société historique Cavalier-de-LaSalle pour la recherche et rédaction sur «l'Histoire des îles des rapides de Lachine» à LaSalle dans le cadre du programme No 3 : soutien à la création et production artistique.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.16 1166818055

---

**CA16 20 0385****Contribution financière aux Habitations Les Trinitaires - mobilier urbain au 1771 boulevard Angrignon**

Avant le début des délibérations, madame la conseillère Nancy Blanchet déclare qu'elle n'a aucun intérêt pécuniaire dans ce dossier, mais pour fins de transparence elle s'abstiendra de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question.

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière non récurrente de 3 000 \$ aux Habitations Les Trinitaires pour l'acquisition et l'installation de mobilier urbain au 1771, boulevard Angrignon.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à la majorité.

20.17 1166818067

---

**CA16 20 0386**

**Contribution financière à Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal - projet Café Co-crédation**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder une contribution financière non récurrente de 7 754 \$ à Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc. dans le cadre du projet Café Co-crédation pour l'année 2016 proposé aux membres de la Table d'action et de concertation en sécurité urbaine de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.18 1166818070

---

**CA16 20 0387**

**Contribution financière à Denis Durand - participation au Tour de France Randonneur**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 400 \$ au laSallois Denis Durand pour sa participation au Tour de France Randonneur en août 2016.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.19 1166818069

---

**CA16 20 0388**

**Contribution financière à l'Association Momo Élite Canada - Montréal - programme souvenir**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 150 \$ l'Association Momo Élite Canada - Montréal pour la réalisation du programme souvenir de la 3e édition de la journée culturelle qui se tiendra le 23 juillet 2016 au parc Lefebvre.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.20 1166818073

---

#### **CA16 20 0389**

##### **Contribution financière au Congrès national des Italo-Canadiens - programme souvenir**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ au Congrès national des Italo-Canadiens pour la réalisation du programme souvenir de la Semaine italienne de Montréal qui se déroulera du 5 au 14 août 2016.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.21 1166818059

---

#### **CA16 20 0390**

##### **Billets pour le match de football des Alouettes de Montréal - organismes communautaires et sportifs**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'entériner l'achat de 300 billets de faveur pour assister au match de football des Alouettes de Montréal, qui s'est tenu le 17 juin 2016, lesquels ont été distribués aux organismes communautaires et sportifs de l'arrondissement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.22 1166818066

---

**CA16 20 0391**

**Don aux Amis de la bibliothèque L'Octogone - documents élagués par la bibliothèque**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De remettre aux Amis de la bibliothèque L'Octogone de LaSalle les documents élagués par la bibliothèque d'avril 2016 à avril 2017.

Adoptée à l'unanimité.

20.23 1166818057

---

**CA16 20 0392**

**Approbation de la 4e majoration de la liste des organismes reconnus pour l'année 2016**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'approuver la quatrième majoration de la liste des organismes reconnus pour l'année 2016 selon la Politique de soutien et de reconnaissance des organismes de LaSalle et leur accorder les différents soutiens auxquels ils ont droit en vertu de leur classification.

Adoptée à l'unanimité.

20.24 1166818072

---

**CA16 20 0393**

**A.F. Beautés du monde - tentes temporaires au 2071 rue Thierry**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser l'installation de tentes temporaires le 6 août 2016 dans le stationnement du 2071, rue Thierry à l'occasion d'un événement organisé par A.F. Beautés du monde.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1162365022

---



**CA16 20 0394****LaSalle New Life Seventh-Day Adventist Church - ventes-débarras**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser LaSalle New Life Seventh-Day Adventist Church à tenir deux ventes-débarras les 10 et 17 juillet 2016 au 7780, boulevard Champlain. En cas de pluie, ces ventes pourront se tenir les 24 et 31 juillet.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1162365021

---

**CA16 20 0395****Fondation de l'Hôpital LaSalle - parc d'amusements au Carrefour Angrignon**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

De permettre à la Fondation de l'Hôpital LaSalle de tenir un parc d'amusements sur le terrain du Carrefour Angrignon du 14 au 18 juillet 2016 inclusivement afin d'amasser des fonds pour l'hôpital, le tout exempt de frais d'utilisation d'eau.

La Fondation devra respecter les conditions suivantes :

1. Fournir avant la tenue de l'événement :
  - a. la preuve qu'une police d'assurance-responsabilité civile pour une couverture d'au moins 1 000 000 \$ sera en vigueur pendant toute la période de temps de l'événement ;
  - b. un certificat d'ignifugation des tentes et des structures gonflables s'il y a lieu ;
  - c. la liste des jeux mécaniques et leurs numéros d'immatriculation si disponible ;
  - d. la preuve que la compagnie "Amusements Spectaculaires Inc." détient une licence valide d'exploitant émise par la Régie des alcools, des courses et des jeux.
2. Respecter toutes les dispositions prévues par le décret 649-91 et le règlement sur les jeux mécaniques.
3. Maintenir un espace à bureau pour les responsables de l'événement.
4. Maintenir un service de sécurité en tout temps.
5. Maintenir un service d'entretien adéquat pour garder propres les endroits où les déchets sont susceptibles de s'accumuler.
6. Maintenir dans de bonnes conditions hygiéniques des équipements sanitaires.
7. Ne permettre aucune vente et aucune consommation de boisson alcoolisée.
8. Respecter tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en vigueur dans l'arrondissement.
9. Ne pas empiéter sur la rue et les trottoirs.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1162365023

---

**CA16 20 0396**

**Fidèles St-Gérard Majella D'Irpinia - procession et fête au parc Lefebvre**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De permettre aux Fidèles St-Gérard Majella D'Irpinia de tenir une procession dans les rues de LaSalle et une fête au parc Lefebvre le dimanche 7 août 2016. La procession, qui devra être sous le contrôle de la police, partira vers 11 h de l'église Madre dei Cristiani et empruntera les rues Lefebvre, Denise, Anita, Moreau, Chouinard, Thierry, Ménard, Jacqueline et Lise pour se terminer au parc Lefebvre.

De permettre à l'organisme de vendre de la nourriture et des boissons alcooliques moyennant l'obtention d'un permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec et le respect de la réglementation de la Ville de Montréal sur les aliments. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit servie ou vendue à des personnes mineures. Les organisateurs devront respecter les règles d'hygiène lors de la préparation et la vente de nourriture. Le conseil encourage l'organisme à offrir des aliments santé selon la politique alimentaire de l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder une subvention estimée à 2 315 \$ sous forme de gratuité pour les services et équipements requis.

En vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes adoptée le 3 novembre 2014, les organismes religieux ne sont plus inclus dans la liste des organismes reconnus par l'arrondissement de LaSalle. Toutefois, en vertu du sommaire décisionnel 1146818026, ces derniers bénéficient d'un droit acquis et pourront continuer de recevoir le même support qu'en 2014, mais sans plus. Aucun autre soutien ne sera accordé pour de nouveaux événements. Advenant qu'un de ces événements soit annulé dans les prochaines années, il ne pourra plus être soutenu malgré une reprise.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1166818060

---

**CA16 20 0397**

**Paroisse Madre dei Cristiani - procession**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De permettre à la paroisse Madre dei Cristiani de tenir une procession le 21 août 2016 à 15 h à l'occasion de la commémoration de tous les Saints. Cette procession doit être sous le contrôle de la police.

En vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes adoptée le 3 novembre 2014, les organismes religieux ne sont plus inclus dans la liste des organismes reconnus par l'arrondissement de LaSalle. Toutefois, en vertu du sommaire décisionnel 1146818026, ces derniers bénéficient d'un droit acquis et pourront continuer de recevoir le même support qu'en 2014, mais sans plus. Aucun autre soutien ne sera accordé pour de nouveaux événements. Advenant qu'un de

ces événements soit annulé dans les prochaines années, il ne pourra plus être soutenu malgré une reprise.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1166818061

---

**CA16 20 0398**

**Association religieuse Marie-Très-Sainte-de-Grâces Torre de Ruggiero - procession**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De permettre à l'Association religieuse Marie-Très-Sainte-de-Grâces Torre de Ruggiero de tenir une procession le 11 septembre 2016 de 11 h à 13 h.

La procession empruntera les rues Thierry, Turley, Dora, Shevchenko, David-Boyer, Rancourt, Daoust, Lemieux, Shevchenlo, Lefebvre, Giguère, Lefebvre, Thierry. Les rues ne seront pas fermées à la circulation.

Cette procession doit être sous le contrôle du Service de police de la Ville de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1166818068

---

**CA16 20 0399**

**Cégep André-Laurendeau - permis de boissons alcooliques au centre sportif Dollard-St-Laurent**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser le Cégep André-Laurendeau à se procurer un permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour vendre et/ou servir des boissons alcooliques lors de ses tournois de hockey d'équipes féminine et masculine au centre sportif Dollard-St-Laurent.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1163630012

---

**CA16 20 0400**

**Cégep André-Laurendeau - location d'équipements pour la fête de la rentrée**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'autoriser la location d'équipements au Cégep André-Laurendeau dans le cadre de la fête de la rentrée des étudiants.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1163630011

---

**CA16 20 0401**

**Prêt de la roulotte de restauration - Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser le prêt, à titre de gratuité, de la roulotte de restauration et la marmite à vapeur hot-dog, au Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec 2016, qui sera tenue à Montréal du 17 au 25 juillet 2016.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1163630014

---

**CA16 20 0402**

**Kayak sans frontières - promotion des activités de kayaks et de planche à pagaie**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser Kayak Sans Frontières à tenir un événement promotionnel de ses activités de kayaks et de SUP (planches à pagaie) les 13 et 14 août 2016 de 8 h à 22 h sur le terrain jouxtant le pavillon du 325e.

Cette autorisation comprend :

- l'installation un chapiteau de 20 pieds sur 60 pieds;
- l'utilisation du site du vendredi 12 août vers 14 h au lundi 15 août au matin;
- la tenue d'une compétition de niveau international de kayak freestyle dans les rapides (retransmission en directe sur grand écran);
- la présence d'un kiosque alimentaire et la diffusion de musique durant les heures d'accueil;
- la vente de boissons alcooliques, sous réserve de l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les boissons alcooliques devront être servies dans des verres de plastique et les responsables devront s'assurer qu'aucune bouteille ou cannette ne soit présente sur le site. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit vendue à des personnes mineures;
- Les partenaires et commanditaires de l'événement seront autorisés à installer un petit kiosque et s'afficher sur le site.

La sécurité sur le site durant l'activité devra être assurée en tout temps par une équipe de bénévoles recrutée par le Club de canoë-kayak d'eau vive de Montréal et la sécurité sur l'eau et la mise en

place d'un plan d'urgence devra être assurée par la Fédération québécoise de canoë-kayak d'eau vive.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1163630013

---

**CA16 20 0403**  
**Reddition de comptes**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 25 mai au 20 juin 2016, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour mai 2016.

Adoptée à l'unanimité.

30.11 1163035010

---

**CA16 20 0404**  
**Avis de motion - amendement au règlement 2191 et abrogation du règlement 29**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Richard Deschamps, M.B.A., de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un projet de règlement amendant le règlement numéro 2191 concernant la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être en général et les nuisances de manière à y intégrer diverses modifications et abrogeant le règlement numéro 29.

40.01 1162363110

---

**CA16 20 0405**  
**Avis de motion - règlement amendant le règlement 2192 concernant le bruit**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Josée Troilo de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un projet de règlement amendant le règlement numéro 2192 concernant les nuisances et plus particulièrement le bruit de manière à y intégrer diverses modifications.

40.02 1162363111

---

**CA16 20 0406**  
**Adoption - règlement 2098-LAS-182 - création zone I12-72 - usages interdits dans zones C08-07 et C10-20 et permis dans zones I12-16 et I12-61**

Attendu que le conseil a adopté le second projet de règlement P.2098-LAS-182 le 6 juin 2016 et qu'à cet effet un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum a été publié le 16 juin 2016;

Attendu qu'aucune demande de participation n'a été reçue,

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'adopter le règlement portant le numéro 2098-LAS-182, intitulé « *Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à créer la zone I12-72 à même la zone I12-61, d'y autoriser les usages des classes d'usages « industrie légère (i1) » et « industrie de prestige (i3) », d'interdire les usages « atelier et garage de réparation de voitures et d'automobiles de promenade (sans peinture et sans débosselage) », « atelier d'installations et de réparation d'amortisseur, silencieux, transmission » et « atelier spécialisé » dans les zones C08-07 et C10-20, et d'autoriser ces usages dans les zones I12-16 et I12-61 » et le transmettre à la Direction de la planification et des interventions stratégiques de la Ville de Montréal pour fins d'obtention d'un certificat de conformité.*

De publier les avis publics requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1162363061

---

#### **CA16 20 0407**

#### **Adoption - règlement 2098-LAS-183 - optimisation du traitement des dossiers**

Attendu que le conseil a adopté le second projet de règlement P.2098-LAS-183 le 6 juin 2016 et qu'à cet effet un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum a été publié le 16 juin 2016;

Attendu qu'aucune demande de participation n'a été reçue,

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter le règlement portant le numéro 2098-LAS-183, intitulé « *Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à intégrer diverses modifications afin d'optimiser le traitement des dossiers » et le transmettre à la Direction de la planification et des interventions stratégiques de la Ville de Montréal pour fins d'obtention d'un certificat de conformité.*

De publier les avis publics requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1162363031

---

#### **CA16 20 0408**

#### **Adoption - règlement LAS-0014-16 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale**

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 30 mai 2016 à 19 h ;

Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au projet de règlement,

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'adopter le règlement portant le numéro LAS-0014-16, intitulé « *Règlement amendant le règlement numéro LAS-0014 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), de manière à intégrer diverses modifications afin d'optimiser le traitement des dossiers assujettis à un P.I.I.A.* » et le transmettre à la Direction de la planification et des interventions stratégiques de la Ville de Montréal pour fins d'obtention d'un certificat de conformité.

De publier les avis publics requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1162363030

---

#### **CA16 20 0409**

#### **Adoption - règlement 2098-LAS-184 (zonage) - concordance au schéma d'aménagement**

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 22 juin 2016 à 19 h ;

Attendu que des modifications ont été apportées au projet de règlement,

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'adopter le règlement 2098-LAS-184 intitulé « *Règlement amendant le règlement de zonage de l'arrondissement de LaSalle numéro 2098 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029)* » et le transmettre à la Direction de la planification et des interventions stratégiques de la Ville de Montréal pour fins d'obtention d'un certificat de conformité.

De publier les avis publics requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1152363179

---

#### **CA16 20 0410**

#### **Adoption - règlement LAS-0014-17 (PIIA) - concordance au schéma d'aménagement**

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 22 juin 2016 à 19 h ;

Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au projet de règlement,

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'adopter le règlement LAS-0014-17 intitulé « *Règlement amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de LaSalle numéro LAS-0014 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029)* » et le transmettre à la Direction de la planification et des interventions stratégiques de la Ville de Montréal pour fins d'obtention d'un certificat de conformité.

De publier les avis publics requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1152363182

---

**CA16 20 0411**

**Adoption - règlement LAS-0041-1 (PPCMOI) - concordance au schéma d'aménagement**

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 22 juin 2016 à 19 h ;

Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au projet de règlement,

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0041-1 intitulé « *Règlement amendant le règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de LaSalle numéro LAS-0041 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029)* » et le transmettre à la Direction de la planification et des interventions stratégiques de la Ville de Montréal pour fins d'obtention d'un certificat de conformité.

De publier les avis publics requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1152363181

---

**CA16 20 0412**

**Adoption - règlement 2100-LAS-4 (lotissement) - concordance au schéma d'aménagement**

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 22 juin 2016 à 19 h ;

Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au projet de règlement,

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'adopter le règlement 2100-LAS-4 intitulé « *Règlement amendant le règlement de lotissement de l'arrondissement de LaSalle numéro 2100 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029)* » et le transmettre à la Direction



de la planification et des interventions stratégiques de la Ville de Montréal pour fins d'obtention d'un certificat de conformité.

De publier les avis publics requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1152363183

---

**CA16 20 0413**

**Dérogation mineure - terrasse et pergola au 8301 rue Elmslie**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au 8301, rue Elmslie, afin de permettre la construction d'une terrasse comprenant une pergola en cour avant, alors que selon l'article 6.3.1 du règlement de zonage numéro 2098, ce type de construction est interdit dans la cour avant (3001144732).

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1162363105

---

**CA16 20 0414**

**Dérogation mineure - nombre d'enseignes au 8051 boulevard Newman**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au 8051, boul. Newman, afin de permettre l'installation d'une troisième enseigne apposée à plat sur le mur de la façade latérale droite du bâtiment principal en plus des deux (2) enseignes à être localisées sur la façade principale, alors que selon les articles 10.1.10.1.1 et 10.2.2.1 du règlement de zonage numéro 2098, une enseigne doit être installée à plat sur le mur de la façade principale et le nombre maximal d'enseignes rattachées à un bâtiment est de deux (2), soit une (1) par établissement (3001142574).

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1162363103

---

**CA16 20 0415**

**Dérogation mineure - empiétement de la galerie au 272 - 3e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au 272, 3<sup>e</sup> Avenue, afin de permettre la construction d'une galerie présentant un empiètement de 6,10 mètres dans la cour arrière, alors que selon l'article 6.1.1.8.a) du règlement de zonage numéro 2098, l'empiètement maximal d'une galerie dans la cour arrière est limité à 4 mètres (1710020514).

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1162363104

---

**CA16 20 0416**  
**Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.13 à 40.37 à l'exception du point 40.32 qui a été retiré de l'ordre du jour.

D'adopter les points 40.13 à 40.31 et 40.33 à 40.37.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

---

**CA16 20 0417**  
**P.I.I.A.- enseigne murale au 7600 rue St-Patrick**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation (3001134379), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'installation d'une enseigne murale au 7600, rue St-Patrick.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1162363078

---

**CA16 20 0418**  
**P.I.I.A. - remplacement du revêtement du bâtiment au 411 rue Louis-Fortier**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001132644), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé au 411, rue Louis-Fortier.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1162363079

---

**CA16 20 0419**

**P.I.I.A. - ajout d'ouvertures sur la façade principale au 8701 rue Elmslie**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001132835), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'ajout de nouvelles ouvertures sur la façade principale du bâtiment situé au 8701, rue Elmslie.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que le trottoir d'accès au bâtiment soit positionné de façon à éviter l'abattage d'arbres.

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1162363080

---

**CA16 20 0420**

**P.I.I.A. - remplacement du revêtement au 8121 rue Ogilvie**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001133711), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé au 8121, rue Ogilvie.

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1162363081

---

**CA16 20 0421**

**P.I.I.A. - remplacement du revêtement au 8123 rue Ogilvie**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001133708), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé au 8123, rue Ogilvie.

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1162363082

---

**CA16 20 0422**

**P.I.I.A. - remplacement du revêtement aux 1255 et 1257 rue Daigneault**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001135909), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé aux 1255 et 1257, rue Daigneault.

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1162363083

---

**CA16 20 0423**

**P.I.I.A. - remplacement de l'escalier et du balcon au 7642 rue Broadway**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001134608), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement de l'escalier et du balcon menant au rez-de-chaussée du bâtiment situé au 7642, rue Broadway.

Adoptée à l'unanimité.

40.19 1162363084

---

**CA16 20 0424**

**P.I.I.A. - aménagement d'un stationnement extérieur au 7642 rue Broadway**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation (3001134599), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'aménagement d'une aire de stationnement extérieure au 7642, rue Broadway.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que la haie existante le long de la ligne latérale de lot soit conservée ou remplacée.

Adoptée à l'unanimité.

40.20 1162363085

---

**CA16 20 0425**

**P.I.I.A. - enseigne murale au 7741 boulevard Newman**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation (3001122086), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'installation d'une enseigne murale au 7741, boul. Newman.

Adoptée à l'unanimité.

40.21 1162363086

---

**CA16 20 0426**

**P.I.I.A. - logis au sous-sol au 9585 rue Jean-Milot**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001132342), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'aménagement d'un logis au sous-sol du bâtiment situé au 9585, rue Jean-Milot.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que toutes les fenêtres du logement soient remplacées.

Adoptée à l'unanimité.

40.22 1162363090

---

**CA16 20 0427**

**P.I.I.A. - remplacement du revêtement au 8795 boulevard LaSalle**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001140126), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé au 8795, boul. LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.23 1162363091

---

**CA16 20 0428**

**P.I.I.A. - enseigne murale au 7707 boulevard Newman**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation (3001138777), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'installation d'une enseigne murale au 7707, boul. Newman.

Adoptée à l'unanimité.

40.24 1162363092

---

**CA16 20 0429**

**P.I.I.A. - remplacement du revêtement aux 7979 - 7981 - 7983 rue Thelma**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001139155), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé aux 7979, 7981 et 7983, rue Thelma.

Adoptée à l'unanimité.

40.25 1162363093

---

**CA16 20 0430****P.I.I.A. - démolition d'un bâtiment commercial au 1443 boulevard Shevchenko**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation (3001130031), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la démolition d'un bâtiment commercial d'un étage situé au 1443, boul. Shevchenko.

Adoptée à l'unanimité.

40.26 1162363094

---

**CA16 20 0431****P.I.I.A. - construction d'un bâtiment multifamilial sur le boulevard Shevchenko**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001130036), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la construction d'un bâtiment multifamilial de 3 étages et comprenant 8 logements sur le lot numéro 1 499 266 (anciennement le 1443, boul. Shevchenko).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce qu'un plan d'aménagement paysager comprenant un écran végétal plus important en cour arrière soit déposé au dossier de la demande de permis de construction.

Adoptée à l'unanimité.

40.27 1162363095

---

**CA16 20 0432****P.I.I.A. - construction d'un abri d'auto attaché au bâtiment 1088 - 34e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001140294), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la construction d'un abri d'auto attaché au bâtiment situé au 1088, 34<sup>e</sup> Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.28 1162363096

---

**CA16 20 0433**

**P.I.I.A. - remplacement du revêtement au 1024 - 35e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001142287), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé au 1024, 35<sup>e</sup> Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.29 1162363097

---

**CA16 20 0434**

**P.I.I.A. - modifications au bâtiment 8051 boulevard Newman**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001122477), en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre des modifications au bâtiment situé au 8051, boul. Newman.

Adoptée à l'unanimité.

40.30 1162363098

---

**CA16 20 0435**

**P.I.I.A. - logis au sous-sol aux 8032 et 8034 rue Robert**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001143069), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'aménagement d'un logis au sous-sol du bâtiment situé aux 8032 et 8034, rue Robert.

Adoptée à l'unanimité.

40.31 1162363099

---



**CA16 20 0436****P.I.I.A. - transformation du bâtiment au 9163 rue Boivin**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, la modification au permis de construction déjà émis (1710019871), en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la transformation du bâtiment situé au 9163, rue Boivin.

De rescinder à toutes fins que de droits, la résolution numéro CA15 20 0120 adoptée par le conseil d'arrondissement à son assemblée tenue le 2 mars 2015.

Adoptée à l'unanimité.

40.33 1162363101

---

**CA16 20 0437****P.I.I.A. - agrandissement du bâtiment au 7111 rue Cordner**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001138623), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'agrandissement du bâtiment situé au 7111, rue Cordner.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que l'aire de chargement et déchargement soit dissimulée par un écran architectural intégré au bâtiment ou par un aménagement paysager.

Adoptée à l'unanimité.

40.34 1162363088

---

**CA16 20 0438****P.I.I.A. - stationnement et entreposage en cours arrière et latérale au 7111 rue Cordner**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation (3001138615), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'aménagement d'une aire de stationnement et d'une aire d'entreposage en cour arrière et en cour latérale donnant sur rue pour le bâtiment situé au 7111, rue Cordner.

Adoptée à l'unanimité.

40.35 1162363089

---

**CA16 20 0439**

**P.I.I.A. - aménagement du terrain au 8301 rue Elmslie**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation (3001144732), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'aménagement du terrain du bâtiment situé au 8301, rue Elmslie.

Adoptée à l'unanimité.

40.36 1162363102

---

**CA16 20 0440**

**P.I.I.A. - enseigne murale arrière et enseigne détachée au 220 avenue Lafleur**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation (1730018990), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'installation d'une enseigne murale sur la façade arrière et d'une enseigne détachée au 220, avenue Lafleur.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

- a. Qu'un plan détaillant l'aménagement paysager proposé au pied de l'enseigne détachée soit déposé au dossier de la demande de certificat d'autorisation;
- b. Que conformément à la résolution CA02 20 0382 adoptée par le conseil d'arrondissement à sa séance du 2 juillet 2002, une seule enseigne localisée sur le mur arrière du bâtiment est autorisée sur l'ensemble de celui-ci et qu'ainsi une deuxième enseigne apposée au mur sur le bâtiment n'est pas autorisée.

Adoptée à l'unanimité.

40.37 1162363087

---

**CA16 20 0441**

**Cession de terrain et compensation monétaire pour fins de parc - lot Bouvier /Shevchenko /Bourdeau**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accepter une cession de terrain pour fin d'établissement d'un parc sur le lot numéro 5 749 211 (Bouvier, Shevchenko, Bourdeau) et une compensation monétaire de 177 418,57 \$ suite à la demande de lotissement 3001147103 (lots numéros 5 749 210 et 1 233 798).

Adoptée à l'unanimité.

40.38 1162363109

---

**CA16 20 0442**

**Compensation monétaire pour fins de parcs - bâtiment multifamilial de 44 logements sur la rue William-Fleming**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 76 314,01 \$ pour la demande de permis 3001115230 visant la construction d'un bâtiment de type "multifamilial" de 44 logements sur le lot numéro 5 061 691 (rue William-Fleming).

Adoptée à l'unanimité.

40.39 1162363077

---

**CA16 20 0443**

**Compensation monétaire pour fins de parcs - bâtiment multifamilial de 9 logements sur la rue William-Fleming**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 42 379,94 \$ pour la demande de permis 3001148728 visant la construction d'un bâtiment de type "multifamilial" de 9 logements sur le lot numéro 5 061 694 (rue William-Fleming).

Adoptée à l'unanimité.

40.40 1162363112

---

**CA16 20 0444**

**Compensation monétaire pour fins de parcs - bâtiment multifamilial sur le boul. Shevchenko**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 27 220 \$ pour la demande de permis 3001130036 visant la construction d'un bâtiment de type "multifamilial" de 8 logements sur le lot numéro 1 499 266 (ancien 1443, boul. Shevchenko).

Adoptée à l'unanimité.

40.41 1162363107

---

#### **CA16 20 0445**

#### **Compensation monétaire pour fins d'établissement de parcs - permis de lotissement (emprise du Canadien Pacifique)**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 22 470,95 \$ pour la demande de permis de lotissement 3001124164 afin de remplacer le lot 1 449 503 par les lots 5 882 426, 5 882 427 et 5 883 195 (emprise du Canadien Pacifique).

Adoptée à l'unanimité.

40.42 1162363113

---

#### **CA16 20 0446**

#### **Nettoyage de terrains**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De mandater la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises afin d'effectuer le nettoyage des propriétés ci-après et de disposer des matières nuisibles, et ce, aux frais de chaque propriétaire, soit :

ADRESSE/ENDROIT	NUMÉRO AVIS	DATE AVIS	DÉLAI
123, avenue Gérald	17365	6 juin 2016	7 jours
8256, rue Pagé	17366	6 juin 2016	7 jours

Adoptée à l'unanimité.

40.43 1162363106

---

**CA16 20 0447****Certificats d'occupation du domaine public - mai 2016**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public pour le mois de mai 2016, relativement aux demandes suivantes :

NUMÉRO CERTIFICAT	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
563133	Rue	rue Pauline	31 mai 2016
562790	Rue	rue Ducas	26 mai 2016
563619	Rue	rue Bernie	31 mai 2016
560481	Rue	rue Hébert	11 mai 2016
562793	Rue	rue Fothergill	26 mai 2016
557835	Rue	rue Orchard	4 mai 2016
558184	Rue	rue Pauline	5 mai 2016
560411	Rue	rue Ravary	13 mai 2016
564426	Rue	38e Avenue	31 mai 2016
562985	Rue	avenue De Newport	27 mai 2016
558364	Rue	rue Édouard	3 au 10 mai 2016
557069	Rue	boul. LaSalle	2 mai 2016
558240	Rue	11e Avenue	6 et 7 mai 2016
560865	Rue	2e Avenue	19 mai 2016
562496	Rue	2e Avenue	26 mai 2016
557449	Fermeture rue et trottoir	avenue Lacharité	4 et 5 mai 2016
558122	Rue	avenue Stirling	6 mai 2016
561728	Rue	rue Centrale	20 mai 2016
557861	Rue	rue Anita	4 et 5 mai 2016
558608	Rue	4e Avenue	10 mai 2016
558709	Rue	rue Giroux	11 mai 2016
562052	Rue	rue Lise	24 mai 2016
558190	Rue	rue George	5 au 14 mai 2016
560285	Rue	rue Lemieux	12 mai 2016
558028	Rue	rue Allard	2 au 17 mai 2016
558032	Rue	boul. Newman	5 mai 2016
560284	Rue	rue Allard	18 au 24 mai 2016
560879	Rue	rue Lapierre	16 au 20 mai 2016
557842	Rue	rue Shirley	6 mai 2016
557722	Rue	rue Giguère	3 mai 2016
561164	Rue	rue Lise	17 mai 2016

561639	Rue et trottoir	rue Beyries	24 mai 2016
558237	Rue	3e Avenue	5 mai 2016
558432	Rue	avenue Gérald	6 mai 2016
561657	Rue	9e Avenue	20 mai 2016
561659	Rue	68e Avenue	19 mai 2016
557755	Rue	boul. LaSalle	3 mai 2016
560286	Rue	terr. Blais	12 mai 2016
560664	Rue	rue Ménard	16 mai 2016
561646	Rue	rue Verdi	19 mai 2016
561669	Rue	rue Hélène	19 mai 2016
563844	Rue	rue Baxter	31 mai 2016
563606	Rue	rue Fothergill	31 mai 2016
553563	Rue	7e Avenue	9 mai 2016
560279	Rue	avenue Lafleur	16 mai 2016
561327	Rue	rue Centrale	20 mai 2016
560581	Rue	rue Des Oblats	16 et 17 mai 2016
563321	Rue	6e Avenue	30 mai 2016
559917	Rue	boul. Newman	17 au 20 mai 2016
557559	Rue	rue Dubé	5 mai 2016
560288	Rue	rue Charron	3 mai 2016
557203	Rue	boul. Angrignon	2 mai 2016
558382	Rue	boul. Angrignon	9 mai 2016
558711	Rue	boul. Angrignon	9 mai 2016
561652	Rue	boul. Angrignon	20 mai 2016
561460	Rue	rue Curé-Legault	25 mai 2016
558313	Rue	rue Maurice	9 mai 2016
563349	Rue	avenue Allion	30 mai 2016
558705	Rue	rue Giroux	9 mai 2016
557652	Rue	rue Smith	3 mai 2016

Adoptée à l'unanimité.

40.44 1162363108

#### **CA16 20 0448**

#### **Zone d'arrêt interdit sur la rue Centrale à l'angle de la 9e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Qu'une signalisation d'arrêt interdit en tout temps soit installée sur une longueur de 5 mètres au coin nord/ouest de la rue Centrale, à l'angle de la 9<sup>e</sup> Avenue.

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque ladite signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.45 1166152045

---

**CA16 20 0449**

**Stationnement interdit en tout temps sur la rue Cordner entre Lapierre et John-Campbell**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que la prescription de stationnement alternative des deux côtés sur la rue Cordner, entre les rues Lapierre et John-Campbell, soit changée pour un stationnement interdit en tout temps.

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la nouvelle signalisation sera installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.46 1166152047

---

**CA16 20 0450**

**Retrait d'un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De retirer les espaces de stationnement réservés pour personnes handicapées près du 1365, rue Serre et du 2341, rue Ménard à LaSalle, ces espaces de stationnement n'étant plus requis.

De rescinder les résolutions CA10 20 0546 et CA14 20 0406.

Adoptée à l'unanimité.

40.47 1166152034

---

**CA16 20 0451**

**Espaces de stationnement réservé pour personnes handicapées**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'installer des espaces de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible des résidences suivantes :

434, rue Bourbonnais

1261, rue Daigneault

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.48 1166152035

---

**CA16 20 0452**

**Installation temporaire d'unités d'entreposage - intersection Newman et Irwin**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser l'installation par Dubelle Developments d'unités d'entreposage sur un terrain appartenant à la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique à l'intersection de boulevard Newman et de la rue Irwin pour une période maximale de 9 mois.

Adoptée à l'unanimité.

40.49 1162365024

---

**CA16 20 0453**

**Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines, de la Direction des relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1166456006

---

**Dépôt de documents**

60.01

---

**CA16 20 0454**

**Levée de la séance**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :



Cette séance est déclarée levée à 20 h 35.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

---

---

Manon Barbe  
Mairesse d'arrondissement

---

Hellen Dionne  
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Manon Barbe  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 août 2016.